

La Communication Alternative et Améliorée (CAA): condition essentielle à l'autodétermination

CONTEXTE

Cette formation outille les professionnels pour intégrer la CAA dans une démarche de participation sociale et d'autodétermination. Elle vise à garantir à chacun un véritable accès à la communication, au-delà des demandes basiques. En s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques issues du modèle de participation sociale des personnes avec CAA (Beukelman & Mirenda), elle met en place des solutions concrètes à savoir: une démarche multimodale, des activités en contexte réel, une posture qui respecte pleinement le droit de chaque personne de communiquer autrement.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les principes fondamentaux de la CAA et de la participation sociale
- ▶ Concevoir une démarche multimodale pour utiliser des dispositifs de CAA adaptés au quotidien des personnes accompagnées
- ▶ Intégrer la CAA dans les projets personnalisés pour renforcer l'autonomie et l'autodétermination des personnes en respect avec le modèle conceptuel de participation
- ▶ Développer une posture professionnelle favorisant la participation des personnes accompagnées
- ▶ Participer au déploiement de la CAA et de l'AutoD

PROGRAMME

- ▶ Introduction à la CAA : Définitions, enjeux et cadre légal
- ▶ L'autodétermination : concepts et implications dans l'accompagnement
- Notions clés : choix, autonomie, pouvoir d'agir, auto-efficacité
- Lien entre autodétermination et accès à la communication
- ▶ Pratiques professionnelles soutenant : écoute active, valorisation co-construction
- ▶ Analyse des freins et leviers à la participation : repérage et évaluation
- Outils d'observation et d'analyse
- Repérage des obstacles à la communication et à la participation
- ▶ Accompagnement des familles
- ▶ Présentation des dispositifs de CAA
- ▶ Applications pratiques, création d'outils et plan d'action Personnalisé: Création d'outils CAA personnalisés pour les différents contextes de la vie (école, maison, loisirs) Élaboration de plans d'action pour intégrer la CAA dans les routines quotidiennes.
- Méthodes d'évaluation et d'ajustement
- Intégration dans le Projet Personnalisé / Individualisé

RÉF. C39

PUBLIC

Tous les professionnels du droit commun de l'éducation, du secteur médico-social et tous professionnels souhaitant intégrer la démarche de Communication Alternative et Améliorée (CAA)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

• **Com'Together**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport théorique, exercices d'appropriation des concepts d'autodétermination et de CAA, étude de situations, échanges d'expériences, supports PowerPoint et vidéo

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 15 participants
- ▶ **Colmar**, les 15 et 16 mars 2027
- ▶ **732€/personne**